
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 24 septembre 2018, à 19h30

Centre culturel

Secteur de Saint-Benoît

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal.
3. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)
4. Participation au projet d'entretien de la route verte. (G5 500 N15382 #103968)
5. Participation au projet « Cyclobranché ». (G5 500 N15382 #103969)
6. Autorisation de dépenses pour Hockey Laurentides-Lanaudière. (G3 316) (G5 213)
7. Acceptation provisoire de travaux.
8. Acceptation finale de travaux.
9. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur « Habitations Concept Dub » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur la rue ou partie de la rue Côte des Anges (lots 5 770 908 à 5 770 914), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 S11 N15494)
10. Mandat relatif à la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance pour des travaux de construction d'infrastructures municipales sur la rue ou partie de la rue Côte des Anges (lots 5 770 908 à 5 770 914), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 N15494)
11. Soumission relative au nettoyage des puisards – année 2018. (X3 512 101 122 U3 N13708 #103771)
12. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur Normand Jasmin relativement au prolongement des infrastructures municipales sur le boulevard ou partie du boulevard du Curé-Labelle (lot 1 691 255), dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 500 S11 N02322)
13. Signature d'une entente relative au projet intégré sur le lot 5 566 404, en bordure de la rue du Grand-Prix et du boulevard de la Grande-Allée, dans le secteur du Domaine-Vert Sud, avec « Oxygène Habitat Urbain » (X6 300 U4 N14709 #103300)
14. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 1333 concernant le traitement des élus municipaux, afin d'assurer le versement de l'allocation de départ et de transition, sans réduction, à certaines conditions et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2276)
15. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement autorisant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des parties de lots 5 667 280 et 5 659 118 dans le secteur de Saint-Canut, décrétant une dépense à cette fin et l'imposition d'une compensation et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2277)

16. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 1674 concernant la sécurité publique, afin de prévoir des dispositions concernant la consommation de cannabis et de tabac et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2278)
17. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement décrétant l'installation d'une signalisation pour une direction à sens unique, pour les véhicules routiers circulant sur le tronçon de la rue Letellier, dans le secteur du Domaine-Vert Sud et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2280)
18. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2274 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
 - agrandir la zone H 5-49 à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 5-87 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 5-88 et ses dispositions spécifiques à même la zone P 5-71 et une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - abroger la zone P 5-71 et ses dispositions spécifiques, dans le secteur de Saint-Canut;
 - agrandir la zone C 5-45 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
19. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
 - agrandir la zone H 5-49 à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 5-87 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone H 5-88 et ses dispositions spécifiques à même la zone P 5-71 et une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - abroger la zone P 5-71 et ses dispositions spécifiques, dans le secteur de Saint-Canut;
 - agrandir la zone C 5-45 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (U-2274)
20. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2275 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales détachées dans les zones H 5-35 et H 5-87 sur des terrains ayant une superficie minimale de 360,0 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 29,0 mètres, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-88 sur des terrains ayant une superficie minimale de 165,0 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240,0 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300,0 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
21. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales détachées dans les zones H 5-35 et H 5-87 sur des terrains ayant une superficie minimale de 360,0 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 29,0 mètres, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-88 sur des terrains ayant une superficie minimale de

165,0 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240,0 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300,0 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (U-2275)

22. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2279 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
 - créer la zone H 7-186 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 7-175, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 5 logements dans la zone H 10-2, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
23. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
 - créer la zone H 7-186 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 7-175, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 5 logements dans la zone H 10-2, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400) (U-2279)
24. Adoption du règlement numéro U-2255 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-82, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
25. Adoption du règlement numéro 2273 modifiant le règlement numéro 717 concernant la sécurité routière, afin de réduire à 40 km/h la limite de vitesse sur une partie de la côte des Anges, soit à partir de 270 mètres à l'ouest de la rue Paul-Sauvé jusqu'à 200 mètres à l'est de la rue des Bouleaux, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
26. Embauche au poste d'agent de développement économique à Mirabel économique. (G4 112)
27. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-45, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel sis au 7681, rue de Belle-Rivière sur le lot 1 847 478, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
28. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-46, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel sis au 10015, rue de Belle-Rivière sur le lot 1 847 683, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
29. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-47, relativement à la construction d'un multiplex résidentiel de 30 unités sis sur la rue Victor sur le lot 4 237 861, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
30. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-48, relativement à la modification extérieure d'une résidence sise au 14300, rue Saint-Jean sur le lot 1 690 072, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
31. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-49, relativement à la construction d'une véranda en marge arrière d'un immeuble sis au 14456, rue Saint-Jean sur le lot 1 690 184, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
32. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-50, relativement à l'agrandissement et la rénovation extérieure d'un

- bâtiment résidentiel sis au 9091-9093, rue Saint-Étienne sur le lot 1 554 428, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
33. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-52, relativement à la modification du stationnement existant d'un immeuble industriel sis au 18095, rue Lapointe sur le lot 3 559 722, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
 34. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-54, relativement à la construction d'un deuxième bâtiment commercial sis au 3650, rue Chénier sur le lot 2 197 411, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
 35. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-56, relativement à la rénovation d'un bâtiment résidentiel sis au 9390-9392, Côte des Saints sur le lot 1 847 622, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
 36. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-57, relativement à l'ajout d'un nouveau bâtiment commercial sis au 14599, boulevard du Curé-Labelle sur le lot 5 377 143, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
 37. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-58, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment industriel et d'un stationnement sis au 12000, rue Henri-Giffard sur le lot 5 326 340, dans le secteur aéroportuaire. (X6 114)
 38. Signalisation routière sur la rue Letellier, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X3 310 N00010)
 39. Interdiction de stationner sur une partie de la rue Letellier, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X3 310 N00010)
 40. Mainlevée de l'obligation de construire sur les lots 6 204 947, 6 204 948 et 6 204 949 en faveur de « Gestion Belmira inc. », dans secteur de Saint-Janvier. (G7 410 N7830 #69526)
 41. Réserve financière aux fins de la construction d'un complexe aquatique. (G8 400 règlement numéro 2154)
 42. Demande dans le cadre du programme de subvention Climat municipalité – phase 2 (CM-2). (G5 500 N14410)
 43. Dépôt de documents.
 44. Affaires nouvelles.
 45. Parole aux conseillers.
 46. Période de questions.
 47. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate